

GENÈVE

Clé-de-Rive, «ringard et dépassé»

Le comité référendaire contre le parking Clé-de-Rive a lancé sa campagne contre cet ouvrage lié à la piétonisation de 33 000 m² à Rive. Votation communale le 7 mars.

JEUDI 14 JANVIER 2021 RACHAD ARMANIOS



Le parking, sur six niveaux, accueillerait 500 places pour voitures et 390 pour motos. JPDS

VILLE DE GENÈVE Le comité référendaire contre le parking Clé-de-Rive – la gauche et une dizaine d’associations – a lancé jeudi sa campagne contre cet «aspirateur à voiture». «Un projet ringard et dépassé», selon les termes de Roger Deneys, ancien député socialiste et président des Entrepreneurs progressistes. Le 7 mars, les citoyens de la Ville de Genève se prononceront sur la construction, au centre-ville, de cet ouvrage souterrain ainsi que sur la piétonisation en surface de 33 000 m², les deux étant compris dans un paquet ficelé.

Le parking, sur six niveaux, accueillerait 500 places pour voitures et 390 pour motos. La société Clé-de-Rive SA payerait les 65 millions de francs pour construire le parking. Elle verserait à la municipalité un pourcentage de son chiffre d'affaires évalué à 169 millions de francs sur soixante-cinq ans, après quoi l'infrastructure reviendrait gratuitement à la Ville. Deux cents places seraient supprimées dans la zone de piétonisation et près de 300 dans un rayon allant jusqu'à 750 mètres, toutes compensées dans le parking. Les aménagements en surface coûteraient 34 millions de francs à la Ville (28 millions nets).

«Toutes les études prouvent qu'un parking est un aspirateur à voitures, puisqu'il simplifie la vie des automobilistes», attaque Alice Genoud, de l'Association transports et environnement (ATE). Accroître la pollution atmosphérique à l'heure de l'urgence climatique et dans un centre-ville qui en souffre déjà trop est un non-sens, poursuit-elle. L'ATE s'est opposée en justice à ce parking, un recours toujours pendant en première instance.

«Les résidents des Eaux-Vives n'ont rien à gagner», s'insurge Isabelle Brunier, présidente de l'association des habitants du quartier. «Le trafic de transit et donc la pollution, le bruit et l'insécurité augmenteront. Cent places bleues seront supprimées, prétendument compensées par des places plus chères dans le parking, sans voir aucun nouvel aménagement piéton ou arborisé.»

Dépassé, ce projet l'est aussi selon Thibault Schneeberger, cosecrétaire d'Actif trafic, car il compense chaque place perdue en surface alors que la loi sur la mobilité cohérente permet de déroger de 20% à ce ratio. En outre, en septembre dernier, le peuple a encore accepté de réduire de 4000 le nombre de places en ville. A l'heure du Léman Express et des projets pour développer l'usage du vélo, un parking au centre-ville irait «à contre-courant», surenchérit Olivier Gurtner, président de Pro-Vélo Genève.

Pour une piétonisation plus ambitieuse

D'autant qu'il y a déjà trop de places dans cette zone, selon les référendaires. On compte sept parkings dans les alentours, la plupart du temps sous-occupés, selon la conseillère municipale verte Delphine Wuest. Egalement conseillère municipale (EàG-Solidarités), Brigitte Studer affirme que le partenaire privé voudra uniquement rentabiliser l'ouvrage, là où une collectivité publique devrait chercher à réguler le trafic en ciblant le public visé et grâce aux tarifs.

Refuser le parking risque-t-il d'enterrer toute piétonisation avant longtemps? Les référendaires comptent au contraire sur leur initiative pour piétonniser la zone de façon plus ambitieuse et sur le relativement récent changement de mentalité en faveur de la mobilité douce. Lier parking et piétonisation est le fruit d'un compromis passé par le précédent Conseil administratif – certes de gauche –, mais cette recherche du consensus dans ce domaine appartient à une autre époque, selon Brigitte Studer.

Quant à la piétonisation, le comité la relativise: «Des cinq rues piétonnes promises, seule la rue Pierre-Fatio le sera complètement car les autres seront soit dédiées aux bus (rue d'Italie), soit ouvertes aux ayants droits ayant des places privées», dénonce Delphine Wuest. Selon elle, toutes les places dans un rayon de 500 mètres auraient dû être supprimées pour éviter que des automobilistes continuent à tourner pour en trouver. Or il en restera encore plus de 1 300, selon elle. Enfin, «69 arbres seront abattus, dont neuf centenaires. A cause de la dalle du parking, ils seront remplacés par des trucs rachitiques!»

Le 13 novembre 2019, l'ancien Conseil municipal, majoritairement à droite, avait accepté le projet selon un clivage droite-gauche. Désormais la droite est minoritaire et le nouveau délibératif a manifesté son opposition via une résolution.